
CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE DE VALBERG

Société anonyme (SA) - SOCIETE PUBLIQUE LOCALE DE VALBERG (SPL DE VALBERG)
Adresse : 1 Place Ginésy, 06470 Valberg Tél : 04.93.02.55.68
Mail : ventes@valberg.com SIRET : 91886265700015
TVA Intracommunautaire : FR 79918862657

1. Objet

Les présentes conditions générales (CGV) ont pour objet de définir les conditions de vente de produits et services par la SPL de Valberg. Elles définissent les droits et obligations de la SPL de Valberg, d'une part, et du Client, d'autre part.

2. Définitions

Les termes débutant par une majuscule ont la signification suivante :

- « Client » : toute personne physique achetant des produits et/ou services commercialisés par la SPL de Valberg ;
- « Partie(s) » : désigne au singulier soit la SPL de Valberg, soit le Client et au pluriel la SPL de Valberg et le Client ensemble ;
- « Produit(s) » : désigne l'ensemble des biens commercialisés par la SPL de Valberg sur son/ses site(s) ou dans ses boutiques ;
- « Services(s) » : désigne l'ensemble des prestations de service commercialisées par la SPL de Valberg sur son/ses site(s) ou dans ses boutiques.

3. Documents contractuels

Les Documents Contractuels qui s'imposent aux Clients sont, par ordre de priorité décroissant, constitués des documents suivants :

- des offres commerciales de Produits ou de Services proposées au Client, qu'elles aient été en ligne ou sur support papier ;
- de tout document (formulaire, déclaration, etc.) rempli et/ou signé par le Client s'il y a lieu ;
- des conditions particulières de vente des Produits et des Services (CP) s'il y a lieu ;
- des présentes CGV.

En cas de contradiction entre des documents de nature différente ou de rang différent, il est expressément convenu entre les Parties que les dispositions contenues dans le document de rang supérieur prévaudront pour les obligations se trouvant en conflit d'interprétation.

En cas de contradiction entre les termes des documents de même ordre, les derniers Documents Contractuels en date prévaudront sur les autres.

Les différents Documents Contractuels ne pourront être modifiés que par voie d'avenant entre les Parties. La langue des Documents Contractuels de la SPL Valberg est le français.

4. Acceptation et opposabilité

Les Clients qui commandent un Produit ou un Service auprès de la SPL de Valberg sont réputés avoir pris connaissance, compris et accepté sans réserve les termes des Documents Contractuels applicables.

L'acceptation des Documents Contractuels peut être formulée par tout moyen, et notamment par l'acceptation en ligne (par le biais d'une case à cocher ou de tout autre processus) ou encore par la signature du document sous format papier sans que cette liste ne soit exhaustive.

Les Documents Contractuels applicables sont ceux en vigueur à la date de la commande ou de la réservation.

Les CGV et les CP sont accessibles sur le(s) site(s) internet de la SPL de Valberg et peuvent être sauvegardées ou imprimées par le Client.

Les versions successives des Documents Contractuels conservées par la SPL de Valberg font foi entre les Parties.

Toute autre version des Documents Contractuels contraire aux versions en vigueur ou détenues par la SPL de Valberg lui sera inopposable.

La SPL de Valberg se réserve le droit d'apporter aux Documents Contractuels toutes les modifications qu'elle jugera nécessaires et utiles. Les nouvelles versions s'appliquent automatiquement pour tout nouvel achat de Produit, usage d'un Service ou des infrastructures de la SPL Valberg après leur entrée en vigueur.

Le Client déclare avoir obtenu et, le cas échéant, demandé toutes les informations précontractuelles nécessaires à son engagement auprès de la SPL de Valberg.

5. Durée

Chaque offre de Service peut avoir une durée spécifique. Le Client est invité à vérifier la durée selon l'offre choisie.

6. Prix et facturation

Le prix des Produits et Services sont affichés dans les points de vente de la SPL de Valberg, sur les documents d'offres commerciales de la SPL de Valberg et sur son site internet <https://www.valberg.com/>. Ces tarifs sont exprimés en euros et comprennent la TVA, soit en montant toutes taxes comprises (T.T.C.).

Les Clients sont informés que la SPL de Valberg se réserve le droit de modifier les prix des Produits et Services proposés, dans le respect de la législation applicable et, en particulier, du Code de la consommation.

Pour régler les Produits et Services, le Client dispose de différents modes de paiement en fonction des canaux de vente (par carte bancaire, chèques vacances ou e espèces).

Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du Client par sa banque entraîne de ce fait l'annulation du processus de commande, laquelle sera notifiée au Client par tout moyen.

La SPL de Valberg informe ses Clients qu'aucune coordonnée bancaire n'est conservée.

En cas de non-respect des conditions de paiement prévues dans les Documents Contractuels, la SPL de Valberg se réserve le droit de suspendre ou d'annuler la prestation et de suspendre l'exécution de ses obligations.

7. Données à caractère personnel

L'exécution de ses obligations contractuelles par la SPL de Valberg requiert la collecte et le traitement de données à caractère personnel du Client.

Ces données sont traitées par la SPL de Valberg en qualité de responsable de traitement dans le respect de la loi informatique et libertés et du Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Le Client est invité à prendre connaissance de la Politique de protection des données personnelles des clients et contacts de Valberg, accessible [ici](#).

Le Client atteste de la véracité et de l'exactitude des informations transmises lors de sa commande ou sa réservation, et nécessaires au traitement de celles-ci.

Le Client se doit de vérifier la véracité, l'exhaustivité et la conformité des renseignements qu'il fournit pour les besoins de sa commande. La SPL de Valberg ne saurait être tenue pour responsable des conséquences éventuellement dommageables pour le Client d'une fausse déclaration, impossibilité pour le Client de justifier de son statut ou d'erreurs de saisie. Dans ce contexte, tous les frais engagés seront et resteront à la charge du Client.

8. Garanties légales

La SPL de Valberg est tenue de la garantie légale de conformité des Produits prévue par les articles L. 211-4 à L. 211-14 du Code de la consommation.

En cas de Produit non-conforme à la commande, le Client peut retourner le Produit dans un délai de 2 ans à compter de la délivrance du Produit, à l'adresse suivante : 1 Place Ginésy, 06470 Valberg, en indiquant les dommages ou points de non-conformité constatés.

Dans ce cas, la SPL de Valberg examinera en détail le Produit retourné et s'efforcera, le cas échéant, de réparer ou remplacer le Produit défectueux ou non-conforme. Si cela s'avère impossible, le Client peut demander soit le remboursement du Produit, soit de garder le Produit et d'obtenir un remboursement partiel. Sous réserve de vérification du bien-fondé de la réclamation, les frais de retour et de réexpédition seront supportés par la SPL de Valberg.

Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien du Produit de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit ou de force majeure.

Les remboursements réalisés dans les hypothèses mentionnées ci-dessus seront effectués dans les meilleurs délais après la réception des Produits par la SPL de Valberg, sous réserve du délai supplémentaire qui serait imposé par le fournisseur ou fabricant du Produit en cas de réclamation sur la défectuosité ou la non-conformité de ce dernier.

Le remboursement s'effectuera en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale, sauf indication contraire par le Client.

9. Garantie des vices cachés

La SPL de Valberg est tenue de la garantie des vices cachés, au sens des articles 1641 et suivants du Code civil.

La garantie légale des vices cachés donne le droit au Client, dans un délai de 2 ans à compter de la date de découverte du défaut, de renvoyer le Produit et d'en obtenir le remboursement ou de conserver le Produit et d'en obtenir le remboursement partiel.

Aux termes de cette garantie légale, le Client doit prouver que le produit présentait un vice caché à la date de la vente.

En tout état de cause, aucune garantie ne pourra être invoquée par le Client sur le matériel qui n'est pas employé dans des conditions normales. La garantie est également exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence, défaut d'entretien, accident extérieur ou usure normale du Produit.

10. Résolution

Les présentes peuvent être résiliées de plein droit et sans préjudice de dommages et intérêts dans le cas de manquement grave par l'une ou l'autre des Parties à l'une quelconque des obligations lui incombant aux termes des Documents Contractuels.

La résiliation pourra être notifiée, par lettre recommandée avec accusé de réception, 30 jours ouvrés après mise en demeure de réparer le manquement notifié par lettre recommandée avec accusé de réception à la partie défaillante, indiquant l'intention de faire jouer la présente clause et restée en tout ou partie sans effet, sans préjudice des éventuels recours intentés par la partie lésée et notamment en dommages et intérêts.

La résiliation prendra effet à réception de la notification de résiliation.

11. Responsabilité - Préjudices - Limitation de responsabilité

Il est expressément convenu que la SPL de Valberg est soumise à une obligation de moyens pour l'exécution de ses prestations. D'un commun accord, les Parties conviennent que la responsabilité de la SPL de Valberg ne pourra être engagée par le Client qu'en cas de faute prouvée.

La responsabilité de la SPL de Valberg pourra être engagée, dans les conditions de droit commun, à raison des dommages directs et prévisibles subis par le Client.

En aucun cas, la responsabilité de la SPL de Valberg ne pourra être engagée pour les dommages indirects et le plafond de réparation en cas de préjudice subi par le Client est limité aux sommes perçues par la SPL de Valberg pour la prestation concernée.

La présente clause reste applicable en cas de nullité, de résolution ou de résiliation des Documents Contractuels.

11. Responsabilité des tiers

La responsabilité de la SPL de Valberg est strictement limitée aux prestations qu'elle assure.

La SPL de Valberg ne saurait être responsable pour tous dommages, directs ou indirects, consécutifs, spéciaux, accessoires, dissuasifs causés par un tiers au Client.

12. Force Majeure

Les Parties sont dispensées d'exécuter leurs obligations lorsqu'elles sont empêchées par un cas de force majeure. Toutefois, conformément à une jurisprudence constante, il est rappelé que le débiteur d'une obligation contractuelle de somme d'argent inexécutée ne peut pas s'exonérer de cette obligation en invoquant un cas de force majeure.

La Partie se prévalant d'un cas de force majeure est tenue de le notifier, dans un délai de 8 jours à compter de sa survenance, à l'autre Partie par lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans un premier temps, les cas de force majeure suspendront l'exécution du contrat conclu entre les Parties.

Si le cas de force majeure a une durée d'existence supérieure à 2 mois, le contrat sera résilié automatiquement, la résiliation prenant effet à réception d'une notification de résiliation prenant acte du cas de force majeure et de l'expiration du délai de 2 mois visé ci-dessus.

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français (notamment : inondation, incendie, catastrophe naturelle, épidémie, pandémie, conflit armé, événements politiques majeurs, fait du prince, mesures et restrictions étatiques, perturbation ou grève totale ou partielle notamment des services postaux et moyens de transport et/ou communications), à condition qu'ils remplissent les critères de la force majeure de l'article 1218 du Code civil.

13. Convention de preuve

Les Parties conviennent que tout document ou correspondance sous forme électronique échangé entre elles seront validement considérés comme les preuves des communications intervenues entre les Parties.

14. Cession du contrat

Les Documents Contractuels sont conclus intuitu personae, ils ne peuvent donc être cédés ou transférés par le Client à une autre personne. Toutefois, la SPL de Valberg se réserve le droit de céder l'ensemble de ses droits et obligations issus des Documents Contractuels à un tiers.

15. Langue

Les présentes CGV et les CP sont rédigées en langue française. Les CGV et les CP peuvent être traduites mais la version française prime en toutes circonstances.

16. Loi applicable - Réclamation - Médiation et juridiction compétente

Les CGV et CP sont régies par la loi française.

Il en est ainsi pour les règles de fond et les règles de forme et ce, nonobstant les lieux d'exécution des obligations substantielles ou accessoires.

Toute réclamation/demande de remboursement ou de dédommagement doit être adressée à la SPL de Valberg dans un délai d'un mois à compter de la survenance de l'évènement à l'origine de ladite réclamation/demande :

- Soit par courrier à l'adresse suivante : 1 Place Ginésy, 06470 VALBERG ;
- Soit par email à l'adresse suivante : ventes@valberg.com

Toute réclamation doit être accompagnée des justificatifs nécessaires à son traitement.

EN CAS DE LITIGE ENTRE LES PARTIES DÉCOULANT DE LA VALIDITÉ, DE L'INTERPRÉTATION, DE L'EXÉCUTION OU DE L'INEXÉCUTION, DE LA SUSPENSION OU DE LA RÉSILIATION DES DOCUMENTS CONTRACTUELS, ET A DÉFAUT D'ACCORD AMIABLE PRÉALABLE, LE CLIENT PEUT PORTER LE LITIGE DEVANT UN MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION SUR LE SITE.

À défaut de solution amiable, tout litige relatif à la validité, à l'interprétation ou à l'exécution des Documents Contractuels sera soumis aux juridictions françaises compétentes, le tribunal compétent étant celui du lieu de domicile du défendeur ou, au choix du demandeur, la juridiction du lieu de l'exécution de la prestation de service ou la juridiction du lieu où il demeurait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable, par application de l'article R. 631-3 du Code de la consommation.

---- FIN DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE ---